



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL POUR LES ASSEMBLEES GENERALES DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE POUR LA MANDATURE 2024/2028

DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

A remplir et à envoyer au District par courrier électronique avant le 09 Septembre 2026 à minuit, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention du Secrétaire Général à l'adresse mail suivante : secretaire.general@cher.fff.fr.

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Numéro de licencié :

(si licencié membre individuel, joindre un justificatif)

- Déclare me porter candidat à l'élection de la délégation du District du Cher de Football pour les Assemblées Générales de la Ligue Centre-Val de Loire pour la mandature 2024/2028,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet :
 - . d'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
 - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, qui serait de nature à m'interdire d'être candidat (e) aux élections des instances fédérales ou de ses structures décentralisées (Ligue ou District).

Fait à le

Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District du Cher de Football.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat.